

Chizé



Chizé est un village implanté sur le coteau de la Boutonne, entre la plaine céréalière, les marais et la forêt domaniale, vestige de l'immense forêt de la Sylve d'Argenson. Sa situation en surplomb lui offre des panoramas dégagés et ouverts sur la vallée. En centre-bourg, une butte castrale dévoile un point de vue remarquable sur les toitures du village, l'église et la Boutonne.

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

Village à flanc de coteau de la Boutonne, dans un de ses méandres, entre le marais en dessous et la forêt au-dessus

FORME URBAINE

Village historique dense et sa butte castrale surplombant la vallée de la Boutonne

ÉTENDUE DU BOURG HISTORIQUE

12,08 ha








POPULATION

863 habitants (2017)

POURQUOI UNE FICHE «BOURG STRUCTURANT» ?

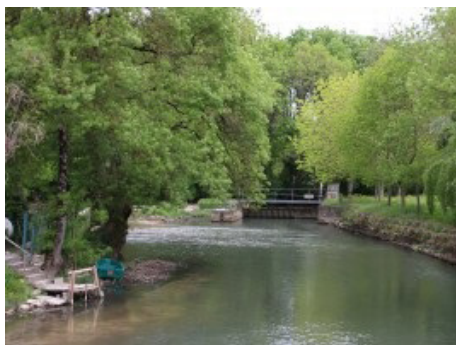
11 bourgs structurants ont été identifiés dans le Schéma de Cohérence Territoriale de Mellois en Poitou car ils forment un maillage de services, de commerces, d'emplois indispensables à la vie des habitants de ce vaste territoire rural. Les 11 bourgs structurants sont Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Chizé, Couture d'Argenson, Lezay, Melle, La Mothe-Saint-Héray, Mougou (commune d'Aigondigné), Périgné, Sauzé-Vaussais.

Réalisation : juin 2021

- Bourg historique 
- Projet d'aménagement 
- Patrimoine paysager à préserver 
- Interface à améliorer 
- Axe piéton à valoriser ou à créer 
- Patrimoine bâti spécifique 
- Cône de vue à valoriser/préserver 



← 100m →



[1] La Boutonne traversant le bourg



[2] Vue sur les toitures du bourg depuis la motte féodale



[11] Venelle ancienne menant à l'église



[13] La place des halles

▲ UN PATRIMOINE REMARQUABLE LIÉ À LA BOUTONNE

Le bourg de Chizé possède une très belle situation en promontoire sur la vallée de la Boutonne **1**. C'est d'ailleurs, cette implantation stratégique, qui est l'origine de la création du bourg, autour d'un château féodal. Aujourd'hui, seule la motte **2** a subsisté, mais la forme du bourg, organisé de manière concentrique autour de cette motte et de celle de l'église **3**, qui lui fait face, le long de la vallée de la Boutonne **1**, donne un charme particulier à ce petit bourg. Les vues, depuis la motte vers les toitures du bourg et la vallée, et depuis la vallée vers le bourg, sont multiples et proposent des perspectives remarquables.

Le patrimoine du village repose donc sur la complémentarité de ces deux entités (le patrimoine bâti sur le coteau et le patrimoine naturel dans la vallée), particulièrement fragiles. C'est pourquoi la commune a pris en charge la mise en valeur des marais (excavation de déchets, renaturation de la zone humide, jardins familiaux **4**, présence d'une signalétique pédagogique le long du cheminement...). Elle s'implique également dans l'entretien des haies et la valorisation de la végétation dans le bourg. En revanche, le patrimoine bâti (maisons, murs en pierre, espaces publics...) ne fait pas encore suffisamment l'objet de l'attention qu'il mérite, et les interventions inadaptées tendent à banaliser ce village de qualité.

▲ UNE DYNAMIQUE DE REVALORISATION À INSUFFLER DANS LE CENTRE ANCIEN

Le patrimoine bâti du centre-bourg, très riche (église **3**, maisons très anciennes **5** et de maîtres **6**, lavoir **7**, ponts **8**, fontaine **9**...), pose en effet plusieurs questions. Il a subi, au cours du temps, de nombreuses interventions inadaptées (enduit ciment, pose de volets roulants et autres éléments standardisés...), qui l'ont peu à peu dévalorisé.

De plus, le village étant construit sur un coteau, la plupart des maisons ne possèdent pas de jardin. Le centre du village se retrouve ainsi avec une vacance importante **10**. Cette situation peut néanmoins s'améliorer, grâce à plusieurs leviers : la création de jardins partagés (mis en place en 2015 dans le marais **4**), la création de nouvelles liaisons piétonnes (en plus des anciennes venelles existantes **11**), l'incitation à la restauration du bâti ancien par des aides à la rénovation des façades, l'aménagement des espaces publics...

La rue principale **12**, par exemple, a fait l'objet d'une réfection en 2018, ce qui a incité à la rénovation de plusieurs maisons. Cependant, ce nouvel aménagement garde un vocabulaire très routier (enrobé partout, même sur les trottoirs), comme la plupart des espaces importants du bourg : la place des Halles **13**, le pied de la motte castrale **14**... Des interventions plus sobres, favorisant des revêtements perméables, des espaces de plantation en pied de murs..., telle que l'aménagement de la place devant la mairie **15** (stationnements en stabilisé et noues végétales) ou celui de la motte castrale **2**, sont à privilégier, afin de rendre le centre bourg plus agréable et d'inciter la population à venir s'y promener, à y vivre.

▲ DE NOUVEAUX QUARTIERS À INTÉGRER ET DES ENTRÉES À VALORISER

Les abords du bourg sont également à prendre en compte, afin de créer un écran valorisant pour ce patrimoine si sensible, et un lieu de vie agréable pour les habitants des quartiers récents **16**, aujourd'hui un peu déconnectés du centre du village. Ainsi, le projet d'un nouveau lotissement **17** aux abords de l'EHPAD **18** s' imagine avec la volonté de mettre en place un règlement sur les clôtures, mais aussi sur l'implantation des constructions, les formes et les couleurs, les cheminements et la présence de végétation.

Les entrées, qui offrent souvent de belles perspectives vers le bourg, la vallée de la Boutonne, la forêt...sont généralement dévalorisées par le traitement des espaces publics très routiers, les clôtures des maisons récentes (rigides, sans haies) ou la présence de bâtiments d'activité (silos inutilisés...) mal intégrés dans ce paysage verdoyant et vallonné.

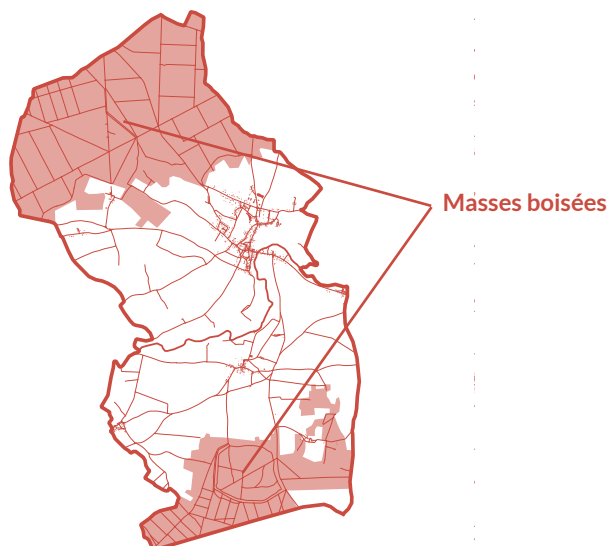
AJ-DELÀ DJ BOURG

UN VILLAGE MARQUÉ PAR LA PRÉSENCE DE L'ARBRE

Au-delà du bourg, la commune est très boisée avec 30% de sa surface couverte par une forêt communale et domaniale (dont la moitié est fermée au public).

La présence de la forêt à Chizé est très ancienne, et cette dernière était bien plus importante au Moyen Âge. En effet, à cette époque, la Sylve d'Argenson allait du marais poitevin vers Benon jusqu'à la forêt de la Braconne au-dessus d'Angoulême. Cette forêt matérialisait déjà, dans l'Antiquité, la limite géographique entre les Santons et les Pictons.

La gestion des haies reste, également, une problématique importante en dehors de l'écrin du bourg où elles ont tendance à disparaître. La commune intervient dans leur entretien pour éviter les arrachages.



LE BOURG RACONTÉ PAR LES CHIZÉENS

Lors des entretiens en marchant réalisés pour l'élaboration des fiches-bourg, les élus ont répondu à quelques questions sur les paysages de leur bourg. Les textes suivants présentent une synthèse de leurs contributions.



LA CO-PRÉSENCE DE L'EAU ET DE LA FORÊT, SINGULARITÉ DE CHIZÉ

« On voit tout le temps de la forêt et des cours d'eau ! Avoir les deux, c'est rare. ». Construit sur une boucle de la Boutonne, en lisière de la forêt, le bourg de Chizé profite d'une pluralité de paysages allant des marais aux bois, en passant par une partie historique surplombant la vallée dans laquelle siégeait le château. C'est cette diversité de panoramas qui caractérise le bourg.

LE POINT NOIR DE CHIZÉ

Les remembrements qui ont eu lieu, jusque dans les années 1990, ont fortement impacté l'apparence de la commune. Petit à petit, de grandes zones d'openfield sont venues altérer le paysage. Aujourd'hui, de nombreuses haies ont disparu, modifiant les abords du bourg. Malgré tout, la commune s'efforce de les entretenir, même si la tâche n'est pas simple.

POURQUOI CHIZÉ ET PAS AILLEURS ?

La situation géographique de Chizé lui offre une forte valeur forestière, que l'on ne retrouve pas dans le reste du Mellois en Poitou : 30 % de la superficie de la commune est boisée. Deux types de forêt se distinguent : une forêt communale et une forêt domaniale d'une superficie de 5000 hectares.

QU'EST-CE QUI A LE PLUS CHANGÉ À CHIZÉ CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Le bourg de Chizé est confronté à une problématique de logements vacants dans l'habitat dense et ancien du centre-bourg depuis quelques années. En parallèle, la demande de location s'amplifie et de nouveaux lotissements se sont construits sur la partie haute de Chizé. Ces lotissements ne s'intègrent pas bien dans l'identité du bourg et dévaluent le paysage.

COMMENT UTILISER CETTE FICHE ?

La réalisation de cette fiche-bourg s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du plan de paysage du Mellois en Poitou. Son ambition est de porter à connaissance les spécificités de l'agglomération bâtie principale, ses enjeux en matière d'aménagement et de paysage, afin d'accompagner leur traduction opérationnelle et réglementaire. Les enjeux et autres éléments portés à connaissance dans cette fiche-bourg découlent d'un entretien et d'une visite collective avec les élus et/ou techniciens de la commune. Ils ne pourraient pour cette raison être considérés comme exhaustifs, mais se veulent toutefois représentatifs de la situation actuelle de la commune.